



Alfred **ISAUTIER**

29 juin 1911 - 4 septembre 1984

Industriel
Sénateur-Maire de St-Pierre

Né le 29 juin 1911, à Saint-Pierre, Alfred Isautier aimait à dire que sa famille était saint-pierroise depuis plusieurs générations : son grand-père François fut maire de la ville, mais aussi président du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture... Son père, Alfred Senior, fut lui aussi, conseiller général, président de la chambre d'Agriculture et maire de Petite-Ile. "Avec de tels exemples sous les yeux", plaisantait Alfred Isautier, "je n'aurais jamais dû me lancer dans la politique..." Pour l'instant en tout cas, le jeune saint-pierrois s'est lancé dans... l'équitation !

A l'école laïque de garçons de l'Anse-les-Hauts, pourtant très éloignée de la demeure familiale, il s'y rend à cheval. Plus tard, comme tous les jeunes sudistes, il "s'exilera" à Saint-Denis pour ses études au lycée Leconte de Lisle. C'est ensuite en métropole qu'Alfred Isautier obtiendra (à 21 ans) son diplôme d'ingénieur agronome à l'École Nationale Supérieure des Industries Agricoles de Douai. A 22 ans, il est également officier d'artillerie et à 23 ans... il est de retour au pays pour prendre la direction de l'usine familiale. Le 15 février 1936, il épouse, à Tananarive, Solange Sanglier qui lui donnera 6 enfants.

Cinq ans plus tard, c'est la Seconde Guerre mondiale qui le fera accéder au monde politique. Le 20 février 1941, il est nommé par le gouverneur Aubert conseiller municipal de St-Pierre. Le 24 avril 1942, après la démission du maire Augustin Mondon et son remplacement par Emile Reydellet, il devient 3^{ème} adjoint et, le 18 juin, 1^{er} adjoint en remplacement de Constant Crescence. Quelques mois auparavant, son père Alfred senior avait été nommé maire de Petite-Ile.

Après l'arrivée du *Léopard*, une délégation spéciale est mise en place le 27 janvier 1943, par le gouverneur Capagorry. Ici se termine la première carrière d'Alfred Isautier. Huit ans plus tard, c'est cette fois-ci par le biais d'une élection que le jeune industriel revient sur le devant de la scène : le 7 octobre 1951, il est élu conseiller général du 2^{ème} canton de St-Pierre. La même année, il devient vice-président de la Chambre d'Agriculture, un mandat qu'il conservera jusqu'en 1961. Cette fois, le virus l'a saisi et ne le lâchera plus : le 29 novembre 1955, il est élu conseiller de l'Union Française par 16 voix contre 11 à Henri Lapière et 9 à Marcel Vauthier. Réélu conseiller général le 20 avril 1958, battant le député communiste Raymond Mondon, il est désigné par ses pairs sénateur de la Réunion le 26 avril 1959 (avec Georges Repiquet) par 442 voix sur 451 suffrages exprimés. Un mois auparavant, il était revenu par la grande porte au conseil municipal saint-pierrois, au poste de 1^{er} adjoint du notaire Pierre Raymond Hoareau. Réélu sénateur de la Réunion en 1965, il devient le mercredi 27 juillet 1966

ISAUTIER Alfred

maire de sa commune natale, après la démission de Maître Hoareau. Lui-même ne s'était pas représenté aux cantonales de 1964, estimant sans doute avoir suffisamment de travail avec ses fonctions municipales et sénatoriales.

Alfred Isautier fut un maire visionnaire pour la capitale sudiste : il ouvre des mairies annexes et crée une police municipale, rénove le front de mer et l'hôtel de Ville, construit une caserne des pompiers et installe le RPIMA à Terre-Sainte et le 2^{ème} RPIMA à Pierrefonds. Sous son majorat se réaliseront également le réseau d'irrigation de Bras de la Plaine, les zones industrielles, un foyer de l'enfance et le plus grand hôpital de l'Océan Indien. Avec son adjoint et ami Aboubacar Omarjee, il lance les foires commerciales de Saint-Pierre, où viendront s'illustrer des artistes venus de tout l'océan Indien.

Directeur général des Etablissements du même nom et président (jusqu'en 1956) du syndicat général des Travaux Publics et du Bâtiment, il fut aussi un artisan éclairé du développement économique local, lançant les premières expériences de plantation de riz et de production de gaz à partir de la paille de canne...

Homme ouvert et tolérant, il propose dès 1977 à des socialistes de faire partie de son équipe municipale. Abandonnant le Sénat en 1974, mais réélu conseiller général de son 2^{ème} canton en 1976, sous l'étiquette "Républicain indépendant", il présidera les 12 et 13 janvier 1983 son dernier conseil municipal, précisant à ses amis... "qu'après quatre séjours en hôpitaux à Paris, il ne lui était plus possible de continuer". Son successeur désigné, le futur sénateur Pierre Lagourgue, sera battu par le communiste Elie Hoareau et l'on se souvient de cette image émouvante captée par télévision : Alfred Isautier serrant la main du nouveau maire de Saint-Pierre, puis remontant avec difficulté dans sa voiture avant de s'en aller définitivement...

Il mourra un an plus tard, le mardi 4 septembre 1984, à l'hôpital intercommunal de Saint-Pierre-le Tampon. Le 4 septembre 1985, son buste est officiellement inauguré dans le hall d'honneur de cet hôpital qui portera son nom. Alfred Isautier était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.

UNE CONSCIENCE SUPERIEURE

"Je n'ai jamais été déçu par son attitude d'élu au service des autres. Je ne l'ai jamais vu refuser son bureau à un Saint-Pierrois. Je ne l'ai jamais vu éviter une personne. Je ne l'ai jamais entendu décrier quiconque. Il faisait partie de ces hommes qui ont une conscience supérieure du respect d'autrui..."

Témoignage de **M. Aboubacar Omarjee**
J.I.R. mercredi 5 septembre 1984

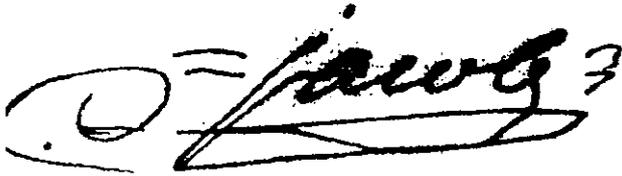
Source

Journaux J.I.R., *Quotidien de la Réunion* (Archives Départementales de la Réunion)

Illustration : A. Isautier (Arnaud Jean-Jacques)

**Philippe Antoine
JACOB de CORDEMOY**

12 août 1735 - 7 octobre 1820



**Militaire
Gouverneur de la Réunion**

Philippe-Antoine est né à Bouillon d'une famille catholique d'origine hollandaise le 12 août 1735. Comme son père, il embrassa la carrière militaire alors qu'il n'avait pas encore 10 ans. Il fit la campagne de Flandres dans le régiment de Conti et participa à la guerre de Sept ans (1756-1763). Promu lieutenant le 16 avril 1758, il fut fait prisonnier à Ziegenhain le 10 août 1760. Recherchant un avancement rapide, il décida de partir dans la mer des Indes. Lieutenant dans une compagnie à l'Isle de France le 20 décembre 1767, il devint aide-de-camp du gouverneur Desroches. En 1772, nommé capitaine, il rentra en France pour 2 ans ; il revint à l'Isle de France le 22 octobre 1775.

Le 1^{er} avril 1777, il est détaché à Bourbon et obtient dans la foulée la croix de St-Louis. Sa carrière militaire piétine mais la Révolution modifiera sa vie routinière. En 1792, il devient lieutenant-colonel. Le 2 novembre 1795, il remplace Roubaud au gouvernement de Bourbon. Il quittera cette fonction le 7 octobre 1803.

Sous son administration, l'île va vivre une période difficile marquée par des révoltes et des déportations. Pourtant, le 15 mai 1796, l'île accueillera le gouverneur général Malartic, venu chercher du blé pour l'Isle de France et apaiser les esprits. Sans succès. En avril 1798, le Sud se révolte et marche sur St-Denis. A la tête de plus d'un millier de personnes décidées à renverser l'assemblée coloniale jugée trop timorée, se trouvent Alexandre Belleville, ancien sergent du régiment de Pondichéry et le père Lafosse. L'insurrection va échouer grâce au courage de Jacob de Cordemoy à la tête de la garde nationale. 15 insurgés, dont les deux meneurs, seront déportés aux Indes. Avec, semble-t-il, la complaisance du capitaine chargé de les conduire aux Indes, le navire les déposa aux Seychelles où ils furent autorisés à s'installer à l'île de la Digue.

En 1799, l'île connaîtra une deuxième tentative de renversement de l'Assemblée Coloniale, considérée comme un «*agent de spoliation*». Le 12 février, des troubles eurent lieu à St-Denis. Le gouverneur et l'Assemblée Coloniale purent rétablir l'ordre. Les principaux responsables furent déportés à Madagascar.

C'est la crainte de l'application du décret du 16 pluviôse an II (4 février 1794) qui va provoquer le troisième complot. La Convention avait décidé, par ce décret, l'abolition de l'esclavage dans tous les territoires français.

JACOB de CORDEMOY

Pour les conspirateurs, le seul moyen de conjurer la menace était de se débarrasser de l'Assemblée Coloniale, de proclamer l'indépendance de l'île et de se mettre sous la protection des Anglais. Ce complot qui démarra de St-André, échoua devant la détermination de la garde nationale. Les responsables furent déportés à l'Isle de France.

L'année 1802 sera calme. Le 14 mars 1803 fut proclamé le *Sénatus-Consulte* du 2 août 1802 qui instaurait le consulat.

Jacob de Cordemoy se retire dans sa propriété de Ravine-Glissante à Ste-Rose avant de passer à l'Isle de France. Il justifie courageusement sa Légion d'Honneur du 18 juillet 1804 en défendant vaillamment l'île pendant l'attaque anglaise.

S'il signait simplement *Jacob*, Révolution oblige, il avait conservé la particule dans son acte de mariage avec Jeanne-Louise Valentin de Serpe le 5 septembre 1782 à Bourbon. Il mourut à l'Isle de France le 7 octobre 1820 à l'âge de 85 ans. Il est enterré au cimetière de l'Ouest à Port-Louis. La rue Jacob à St-Denis perpétue sa mémoire.

PEUR SUR LA VILLE

«Rendu à l'Assemblée, je vis beaucoup d'inquiétudes sur toutes les figures : grands débats, grand tapage (...) toute la ville, toute l'île étaient en alarme ; les pétitions pleuvaient de toutes parts pour le renvoi du 12^e bataillon. Chacun renonçait à aller coucher chez soi ; tout le monde était frappé et jamais je n'ai vu l'Assemblée si nombreuse»

Jacob de Cordemoy, novembre 1797

Sources

- R. Lucas/M. Serviable, *Les Gouverneurs de la Réunion*, CRI, St-Denis, 1986
- Prentout, *L'île de France sous Decaen*, Paris, 1901

Illustration : signature de J. de Cordemoy (*Les Gouverneurs de la Réunion*)

Raoul **JAUCOURT**

3 août 1874 - 1^{er} août 1928



Maire de St-Denis
Professeur au lycée

Judes-Adolphe-Raoul Jaucourt naquit à St-Denis le 3 août 1874. Après des études au lycée Leconte de Lisle de sa ville natale, il obtint son baccalauréat en 1894. Il entra ensuite à l'École Coloniale en France métropolitaine, où il fut le condisciple du gouverneur Jules Repiquet. De «*sérieuses raisons de famille*» mirent fin prématurément à ses études supérieures. Il retourna à la Réunion. Il va apprendre sur le tas et devint répétiteur en 1899.

Après l'incendie du lycée Leconte de Lisle, l'établissement fut transféré à l'hôpital militaire. En 1910, le répétiteur Jaucourt y devint surveillant général. «*Vêtu de deuil, d'un sérieux effrayant parlant très peu et bas*», Raoul Jaucourt apparaissait comme un fonctionnaire sévère et sombre mais il était d'un dévouement à toute épreuve.

En 1916, il intégra le corps prestigieux des enseignants après avoir été pendant 17 ans un auxiliaire précieux. Il y consacra les douze prochaines années de sa vie. Ses rares distractions étaient pour des sports d'autrefois : chevaux de race et chiens de chasse.

En 1919, la grippe espagnole va lui enlever son épouse et un enfant. Il ne vivra que pour sa fille survivante (Mine) qu'il va entourer de toute son affection.

Raoul Jaucourt entra en politique. Républicain convaincu, il ne fut jamais un politicien farouche. Élu aux municipales sur la liste de Jules Auber à St-Denis le 7 décembre 1919, Raoul Jaucourt va jouer un important rôle dans l'animation de l'équipe municipale de l'après-guerre. Pour son plus grand malheur, Jules Auber fut élu sénateur le 9 janvier 1921. Comme le sénateur-maire va rejoindre rapidement le Palais du Luxembourg, Richeville Robert (1^{er} adjoint) et Raoul Jaucourt (2^e adjoint) firent fonction de maire, en alternance, de 1923 à 1925. Une vive concurrence s'installa entre les deux hommes, se muant en antagonisme. L'équipe municipale se décomposa. Le vote du budget 1924, ne s'effectua, le 13 décembre 1923, qu'en présence de 5 conseillers municipaux sur 27.

Aux municipales du 3 mai 1925, la liste Union Républicaine et Démocratique de Richeville Robert l'emporta sur celle de Raoul Jaucourt. Robert ne savoura sa victoire que quelques mois seulement : il mourut le 17 novembre 1925.

JAUCOURT Raoul

« Jaucourt, l'homme qui ne souriait jamais » mourut le 1er août 1928. Il fut enterré à la veille de son 54^e anniversaire. L'hommage funèbre fut prononcé par Mr Th. Gauthier, proviseur du lycée et chef du service de l'instruction publique et M. Paul Caubet, président de l'Amicale des professeurs du lycée en présence du gouverneur de l'île.

LE MILITANT

« Comment citer ici toutes les associations, entre autres Ligue des droits de l'homme, Paix par le Droit, où il tenait à honneur de militer? Ces vertus qui resteront le trait dominant de la physionomie de Jaucourt, s'inspiraient du grand idéal de solidarité humaine qui est la doctrine morale de la Franc-maçonnerie. La loge Amitié, qu'il avait dirigée pendant plusieurs années dans des circonstances difficiles, perd en lui l'un de ses membres les plus chers ».

Paul Caubet, allocution prononcée le 2 août 1928

Source

- Bulletin de l'académie de la Réunion n° 9
- Mario Serviabile, *St-Denis, la clef du beau pays*, 1988, ARS Terres Créoles.

Illustration : Cour intérieure, Hôtel de Ville de St-Denis (Roussin)



Célimène
JEAN
 (Epoque Gaudieux)
 dite Célimène
 1806 - 13 juillet 1864

Chansonnière

Fille de Louis-Edmond Jean, dit Jance, et de Candide, tous deux de couleur, Marie-Monique-Célimène est née en 1806. "La brune enfant des Calcuttas" serait l'arrière-petite-fille du poète Evariste de Parry, mais comme le dit Simonin "c'est la satire et non l'élegie" qu'elle cultiva. Après une enfance sans histoires connues, elle épouse le 3 octobre 1839 l'ex-gendarme Pierre Gaudieux venu de France avec son régiment. Elle pourra dire avec malice "Je suis mulâtresse c'est vrai, mais mon mari est de race blanche, et il est de règle que le cheval anoblit la jument". Le couple s'installe à la Saline dans les hauts de St-Paul et l'ex-militaire devient maréchal-ferrant. Elle devient Madame Pierre et le couple aura 5 enfants. La vie s'écoule paisiblement au rythme des arrêts des chevaux des voyageurs pour changer de fer.

Le 6 août 1852, Madame Pierre perd son mari et se retrouve sans ressources. Grâce à la générosité de Joseph Le lièvre dit Monaco, gros propriétaire terrien de l'Ouest, elle peut conserver le relais d'attelage de la Saline et même le transformer en cantine pour désaltérer les voyageurs. Et Madame Pierre, à 46 ans, devint aubergiste cantinière. Non contente de servir à boire, elle se mit à animer les lieux avec sa guitare et ses chansons mordantes. La légende de Célimène est née. Tous les notables et voyageurs de passage vont vouloir la rencontrer et signer son livre d'or.

Avant de se moquer des autres, elle s'en prend à elle-même :

*Je suis cette vieille Célimène
 Assez laide mais non pas vilaine
 Je n'ai point eu d'instruction ;
 légère en conversation,
 Je suis une pauvre créole
 Qui n'a jamais vue une école
 J'ai la tête pleine de vers
 Et je les fais tout de travers*

Descendante de Parry comme elle l'affirme partout ! "c'est une des plus mauvaises plaisanteries de Célimène" affirme Raffray dans l'Album de Roussin. Et une enquête sera lancée en 1929 par la Société des Sciences et Arts pour percer le mystère. Une commission animée par Emile Merwart, Evenor Lacouture, le Dr Gabriel Martin, maire de St-Paul et Maître Georges Choppy, avoué à St-Pierre, fut nommée. Et on comprit alors mieux le geste de Joseph Le lièvre. L'intéressé lui-même répondit qu'il se

JEAN Célimène

félicitait d'avoir pu être de quelque utilité à "une descendante, même de main gauche de Santerre Parny" (sobriquet du poète Evariste de Parny), "celui-là même qui voulait épouser une fille Le Lièvre, l'amour de sa vie".

Cette version sera confirmée par Joséphine Mercier et ses sœurs, Mmes Angéline Green, Angèle Féry-d'Esclands et Herminie Choppy, dont la grand-mère paternelle était Marie-Josèphe Barbe de Forges de Parny, nièce du poète.

Née sous le Premier Empire, Célimène meurt le 13 juillet 1864 à St-Paul sous le Second Empire. Thomy Lahuppe dans le *Moniteur* rendra hommage à l'auteur de "Sacouillé le Préjugé" : "Avec de l'instruction, elle eût pu aller loin. Mais telle qu'elle est morte dans sa simplicité, Célimène laisse un nom qui ne périra pas".

LA MUSE DE LA SALINE

L'humble case où rimait et chansonna la Muse de la Saline subsiste encore à l'entrée Nord du hameau. Elle est occupée par un bouliquier chinois surnommé Trois Médailles. A l'intérieur du logis est venu se poser ce rustique quatrain :

AUX PASSANTS
ICI VECUT UN PHÉNOMÈNE
ICI RIMA ICI CHANTA
LA BRUNE ENFANT DES CALUITAS
GUITARE EN MAINS LA CÉLIMÈNE

Il appartiendrait au comité des Sciences et Arts de faire placer en façade sur la grande route une inscription commémorative rappelant ce type de femme si exceptionnel, une des curiosités du vieux Bourbon de l'époque des diligences, des caleches aux complueux attelages, des voyageuses en crinoline et des cavaliers coiffés de castors hauts de forme.

Gouverneur Merwart Evenor Lacouture 22 août 1929

Source

- Emile Merwart in *La Jeunesse Littéraire* 1929 (PER 72/1)
- *Le Moniteur*, 1864 (PER 7/9)
- *La Revue Littéraire* 1934

Illustration : Célimène (Jibé)



Maurice
JEAN

5 mai 1903 - 12 février 1947

Professeur d'histoire naturelle
Conservateur du Muséum de St-Denis

Maurice Jean est né à St-André, le 5 mai 1903, de Félicien Jean et de Nelly Martin. C'est à l'école de sa ville natale qu'il fit ses premières classes avant de venir au lycée St-Denis achever ses études secondaires. En 1921, il partit comme boursier de la colonie à la faculté des sciences de Paris. Il eut, grâce à M. Adrien Lagourgue alors président du Conseil Général, la possibilité de préparer une thèse de doctorat sur l'analogie comparée du liber interne dans certaines familles des plantes. La valeur de son œuvre est attestée par le fait qu'une partie de ses travaux préparatoires a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences. Il obtint son grade de docteur es-sciences en Sorbonne, le 26 janvier 1927.

Les fonctions de préparateur adjoint qu'il exerçait déjà à la faculté des sciences de Paris, l'estime et la confiance de maîtres éminents lui auraient sans doute permis de faire sa carrière en France. Il désira cependant tout de suite revenir servir dans son pays natal, et le 21 mai de la même année, il inaugura son cours dans cette chaire de sciences naturelles du lycée qu'il ne quitta que pour un court séjour dans la métropole en 1935-1936, et de brèves périodes de mobilisation. Il faisait preuve dans son enseignement d'une compétence indiscutée.

Le 10 décembre 1931, il est élu à l'Académie de la Réunion. Ce métier ne pouvait suffire à son activité et surtout au goût de la recherche scientifique auquel l'avaient initié ses années de Sorbonne. Dès son retour à la Réunion, il s'était passionné pour la géologie, et surtout pour l'étude des phénomènes volcaniques dont elle est le théâtre. Ses premières observations attirèrent sur lui l'attention du monde savant de la métropole : Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, le choisit comme correspondant et même comme collaborateur, car dans l'ouvrage capital que ce grand savant a publié sur le volcan de la Fournaise (*"Le Volcan actif de l'île de la Réunion"*, Paris, éd. Gauthier-Villars ; 1936) l'apport personnel de Maurice Jean est d'une grande importance.

Le Comité National français de la géodésie et géophysique, puis le Comité de la Recherche Scientifique dans les Territoires d'Outre-Mer le chargèrent, en 1937, d'accord avec le gouvernement local, de l'observation permanente du volcan de la Réunion. Chaque année, Maurice Jean faisait l'ascension du Piton de la Fournaise accompagné la plupart du temps par des personnalités locales. Il repérait les change-

JEAN Maurice

ments survenus entre deux excursions, levait des plans, notait les phénomènes. Ces rapports eurent l'honneur d'être insérés dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris.

Au Muséum de St-Denis dont la conservation lui fut confiée en 1933, son œuvre n'a pas été moins méthodique : reclassement et rénovation des collections, améliorations matérielles et modernisation de la présentation ont été réalisés dans la mesure où le lui ont permis les moyens mis en sa disposition.

Membre titulaire de l'Académie de la Réunion et du Comité des Sciences et Arts, ses communications, telles que le rapport sur l'éruption volcanique de 1931, l'action torrentielle à la Réunion, le phénomène de la Rivière de l'Est etc. étaient toujours suivies avec un intérêt certain.

Il avait épousé une demoiselle Pignolet de Fresnes. Sa mort survenue le 12 février 1947 alors qu'il n'avait que 44 ans et qu'il venait d'être décoré des Palmes académiques, plongea dans la consternation le monde intellectuel réunionnais.

SENTINELLE DE LA PENSÉE FRANÇAISE

"Nous avons la conviction que tous auront à cœur d'avoir dans leur petit pays un établissement scientifique digne de sa vieille renommée de sentinelle de la Pensée Française dans la Mer des Indes. Avec elles, lentement, pierre à pierre, nous nous efforcerons d'ajouter aux efforts de ceux qui ont voulu ce Muséum, d'autres efforts qui seront autant de raison de vivre que viendront augmenter ceux très nombreux qu'il possède déjà."

Communication sur le muséum d'Histoire naturelle
(Bull. de l'Académie de la Réunion, 8 octobre 1936)

Source

Archives familiales

Illustration : M. Jean (Jibé)



Jean-Louis **JOLY**

8 mars 1813 - 15 juillet 1864

**Chanoine Honoraire de St-Denis
Curé de Bras-Panon, Aviron, Ste-
Suzanne,
Entre-Deux et de la Délivrance**

Jean-Louis-Marie Joly est né à Paris le 8 mars 1813. Il entra au séminaire de St-Sulpice pour des études théologiques. Il les continua au séminaire de St-Esprit car il souhaitait se dévouer à l'évangélisation des colonies françaises lointaines.

Ordonné prêtre le 5 juin 1841, il partit pour Ste-Marie de Madagascar l'année suivante. Le préfet apostolique Dalmond se félicita de l'arrivée de "ce prêtre aussi courageux que zélé". Malheureusement le climat malgache eut raison du courage du missionnaire. Epuisé par les fièvres, il dut se replier sur l'île Bourbon (la future Réunion) pour se faire soigner.

Sa santé ne lui permettant pas de retourner à Madagascar, il décida de se consacrer entièrement à la Réunion où il allait se dévouer pendant 22 ans.

Vicaire à St-Pierre, à St-Benoît et à St-Denis, il fonda successivement les paroisses de Bras-Panon, le 13 décembre 1852, des Aviron et de l'Entre-Deux, le 11 janvier 1853. Mais il avait encore trop présumé de sa santé et il dut partir en convalescence en France en 1854. Une fois guéri, il s'empressa de revenir à la Réunion et fut nommé curé à Ste-Suzanne. La paroisse était très étendue et les sollicitations multiples ; et encore une fois ses forces le trahirent. Il fut obligé de demander une paroisse plus petite et ses anciens paroissiens de Bras-Panon eurent le bonheur de le revoir en 1859.

Fait chanoine honoraire le 28 octobre 1859, l'abbé Joly fut nommé aumônier de l'Hospice Colonial le 1^{er} février 1863, pour ménager sa santé.

Se croyant guéri, il accepta le 1^{er} mai 1864, la responsabilité de la paroisse de la Délivrance. Il meurt deux mois plus tard à son poste, le samedi 15 juillet 1864, à l'âge de 51 ans. Ses obsèques eurent lieu le lendemain avec le concours d'une foule nombreuse.

L'HOMMAGE DE LA PRESSE

"Les obsèques de l'abbé Joly ont été célébrées avec la pompe austère et l'éclat sévère que la religion seule sait donner à ces sortes de manifestations. Une vaste foule se pressait autour de ses restes et témoignait, par son attitude attristée, des regrets qu'il laisse en même temps que du respect de notre population pour les ministres de sa religion. C'était à la fois un beau spectacle et un éloquent hommage.

M. le grand vicaire Fava présidait la cérémonie. M. Margerie, chanoine et vicaire général honoraire, a chanté la messe des morts.

Les coins du poêle étaient portés par MM. l'abbé Peyrou, curé de la Cathédrale, l'abbé Martin, secrétaire de l'Evêché, Jules Deheulme et Chalvet de Souville.

Une nombreuse affluence a accompagné les dépouilles du vénérable abbé Joly jusqu'au cimetière.

Thomy Lahuppe, *Le Moniteur*

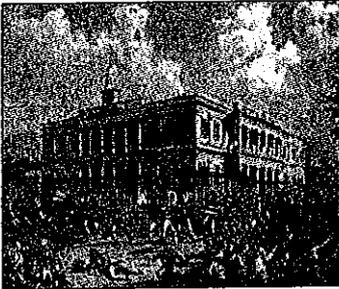
Source

- A. Rastoul in *Almanach Religieux du Diocèse de St-Denis*
- *Le Moniteur de la Réunion*, 1864

Illustration : Eglise de Sainte-Suzanne (A. Roussin)

Philippe-Emile JULLIEN

10 juillet 1845 - ?



Gouverneur de la Réunion

Né à Mer en Loire-et-Cher le 10 juillet 1845, ce jeune avocat sera à deux occasions député radical de son département. Ami et disciple de Gambetta, il avait toujours milité pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il exerça des fonctions dans l'administration des colonies à St-Pierre et Miquelon en 1901, à Tahiti en 1904. Gouverneur de 1ère classe et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1908, « son passé est plein de promesse pour l'avenir » écrit l'éditorialiste du *Nouveau Journal de l'île de la Réunion* à son arrivée.

Il arriva à la Réunion à bord de l'*Adour* le mardi 18 janvier 1910 avec son chef de cabinet, M. Guilhermet. La veille, son prédécesseur, Camille Guy avait quitté et l'hôtel du gouvernement et l'île. On dit le gouverneur Jullien chargé par le ministre des Colonies, Trouillot, de la « laïcisation totale » de la Réunion. Les républicains locaux du Bloc lui firent un accueil délirant. Au Port, discours du maire St-Ange Doxile, arc de triomphe et musique de *La Lyre Démocratique* et de *La Lyre St-Pauloise*. Discours patriotiques également du président de l'Action républicaine, le Dr Azéma, et du vénérable de la Loge de l'Amitié, M. Jules Palant.

Accueil moins chaleureux à St-Denis, municipalité d'opposition républicaine. Le maire du chef-lieu, Lecocq du Tertre, et celui de St-Pierre, Germain Choppy firent des allusions appuyées à « l'apaisement » réussi par son prédécesseur. Si *L'Harmonie Dionysienne* réchauffa l'ambiance glaciale, on nota l'absence de l'évêque de la Réunion, représenté par son vicaire-général.

Le mandat du gouverneur Jullien à la Réunion fut marqué par des violences électorales et les succès du Parti Républicain anticlérical soutenu par le pouvoir : municipales de Plaine des Palmistes, d'Etang Salé et de St-Denis où la liste conduite par Jules Palant fut élue sans opposition le 15 mai 1910. Pour la *Patrie Créole* qui crie à la mascarade : « les 500 électeurs environ qui ont pris part au scrutin ont produit 3 600 voix ». Cette élection fut la conséquence des émeutes du 12 avril 1910. Certes les Dionysiens sont descendus dans la rue ce jour fatidique qui vit des Palmi-Plainois en fureur investir l'hôtel du gouvernement pour protester contre la fraude électorale. Le gouverneur Jullien, copieusement rossé, faillit être jeté à la mer. Il fut sauvé in-extremis du lynchage par la gendarmerie à cheval sous les ordres de l'adjudant Blanchet, sabre au clair mais sans effusion de sang.

JULLIEN Philippe-Emile

Certes on pouvait reprocher au maire de St-Denis, Le Cocq du Tertre, de n'avoir pu maintenir l'ordre public dans sa ville, mais de là à l'accuser d'avoir participé aux outrages et de dissoudre sur-le-champ le conseil municipal paraît arbitraire.

Mais les conséquences seront fâcheuses pour le gouverneur. Il fut rappelé par le gouvernement, lassé de l'état de crise permanente dans l'île. Il quitte la Réunion le 2 juillet 1810 par le *Natal*. En septembre, il fut placé en « *disponibilité avec traitement* » (15 000 F/an) mais sa carrière fut compromise. Il sera remplacé à la Réunion par Rodier.

L'AFFAIRE JULLIEN, SUITE JUDICIAIRE

Les deux prévenus cherchent à expliquer d'une façon plutôt bizarre leur conduite dans cette affaire. Cadine jure sur ses aïeux qu'il se trouvait par le plus grand des hasards au gouvernement, ce jour-là il était venu porter un état à signer, il était dans l'exercice de ses fonctions ! Malheureusement pour lui, des milliers d'yeux l'ont vu, à la gare et sur le parcours de la manifestation, prêtant l'appui de sa robuste épaule à M. Lecocq, lequel demeure aux yeux de tous le véritable chef et organisateur de l'aventure. Quand à l'inénarrable, Técher, il s'enfonce de plus en plus dans sa suffisance. Ce petit commis de magasin se rend en voiture, ce jour-là à son travail, il fait un crochet pour aller serrer la main à « son ami Constant ». Mais pour cela il s'arme d'une énorme canne ferree... « son ami Constant » est en mesure aujourd'hui, de lui expliquer le danger qu'il y a de s'exorbiter de son milieu.

P.S. : Cadine prit un mois et Técher six !

Le Peuple

Source

- R. Lucas, M. Serviabile *Les Gouverneurs de la Réunion*, St-Denis, CRI, 1986.

Illustration : Ville de St-Denis, scène d'émeute (ADR)

Henry JUSTAMOND

Circa 1683 - 11 février 1735



Gouverneur de la Réunion

Fils de Simon Justamond et de Marie de Massane, Henry est né vers 1683 à Marsillargues dans l'Hérault. Il serait arrivé dans l'île, le 20 avril 1711, sur la flotte de Raouf, comme employé de la Compagnie des Indes.

Il épousa, le 5 juillet 1712 à St-Paul, Luce Payet. Le couple aura cinq enfants : Marie née en 1713, Henry, Catherine, François et Jacques, nés respectivement en 1715, 1717, 1719 et 1721.

Procureur fiscal et secrétaire de la Compagnie des Indes, il fut nommé commandant par intérim de Bourbon en remplacement d'Antoine Parat de Chaillenest, parti porter en France la bonne nouvelle de la découverte du café-pays. Il administra l'île du 13 novembre 1715 au 18 novembre 1718, date à laquelle il remit le gouvernement de l'île au nouveau gouverneur, titulaire, Joseph Beauvillier de Courchant.

Justamond va lutter à sa manière contre l'alcoolisme des noirs dans l'île. Une ordonnance du 30 janvier 1716 décréta que les frangorins — instruments qui servaient à fabriquer l'alcool de canne — devaient être cadencés "sans pouvoir en confier la clef à aucun noir ni négresse" sous peine de privation du frangorin. Il interdit de tuer la tortue et réglementa la chasse et la pêche. Ainsi par le règlement du 20 avril 1718, la pêche fut prohibée au-delà de Trois-Bassins. Un contrôle des canots fut institué par le capitaine du quartier de St-Paul afin de vérifier que des tortues marines n'étaient pas ramenées.

Henry Justamond fut victime d'un attentat. "L'esclave femelle" Marie, une Malgache amenée de l'Isle de France en 1715 lui porta un coup de couteau heureusement sans gravité. Elle fut jugée le 6 février 1717 et condamnée à "avoir le poignet droit coupé avant d'être pendue et étranglée". Son mari, François, originaire de l'Inde, dont la complicité ne put être établie, fut mis aux fers puis expulsé de l'île.

Procureur général en 1718, il s'installa définitivement dans l'île. C'est Desforges Boucher qui va faire l'éloge de Justamond lors de la cérémonie d'installation du Conseil Supérieur le lundi 18 septembre 1724. Boucher alors gouverneur ne manquera pas de témoigner ses regrets "sur la perte que la compagnie faisait d'un si bon sujet". Discours

JUSTAMOND Henry

de complaisance usuel marquant le départ des vieux serviteurs ? Les deux hommes se connaissaient bien. Boucher faisait partie de l'équipe de Beauvollier pour l'*Opération Café* avec Champion et Duronguët le Toullec.

Ces hommes vont relayer les efforts de Justamond en créant une pépinière de 7800 plants de café d'Arabie à St-Paul. Seule ombre dans la vie de ce notable : l'acquisition d'une habitation et de 32 Noirs en 1730 pour 10 000 piastres. Dans une lettre du 20 octobre 1731 aux directeurs de la Compagnie des Indes, le Conseil Supérieur de Bourbon estime : "*Cette vente du Sieur Dachery au Sieur Justamond n'a pas eu lieu, ça n'a été qu'un tripotage dont nous n'avons pas découvert le but*".

Henry Justamond meurt à Ste-Suzanne le 11 février 1735.

UN RETRAITE COURTISÉE

"On a toujours dit beaucoup de bien du Sieur Justamond, et on l'a représenté comme un homme capable de rendre de bons services à la Compagnie. Examinez si on ne pourrait pas l'y attacher en lui donnant un emploi qui lui convient".

Lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes
aux membres du Conseil Supérieur
31 octobre 1727

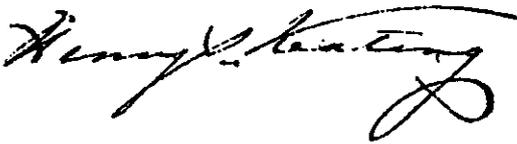
Source

- C. Ricquebourg, *Dictionnaire Généalogique des Familles de l'île Bourbon*, Imp. de la Manutention, 1983
- R. Lucas, M. Serviable, *les Gouverneurs de la Réunion*, St-Denis, CRI, 1986

Illustration : Signature de M. Justamond (*Les Gouverneurs de la Réunion*)

Henry Sheehy KEATING

1777 - 12 septembre 1847



Militaire
Gouverneur de la Réunion

Ce personnage de Kipling né en Irlande en 1777, se retrouve en 1807 aux Indes comme acteur flamboyant de la grande saga impériale anglaise. Dès 1806, l'Angleterre, maîtresse des Indes décide de bouter la France hors de l'océan Indien. L'honorable compagnie (des Indes anglaises) veut également réagir à la perte de ses navires richement chargés qui sont des proies faciles pour les corsaires engagés dans la guerre de course à partir des Mascareignes : Rodrigues, Seychelles, Bourbon, Isle de France. On fera appel à Keating pour neutraliser ces nids de corsaires et pour étendre le contrôle anglais sur tout l'océan Indien.

Il servit avec courage en Martinique en 1794, et sur le front européen, il fut blessé et fait prisonnier à La Rochelle.

En 1809, avec la collaboration du vice-amiral Bertie, commandant en chef au cap de Bonne Espérance, Keating qui s'est emparé de Rodrigues, va constituer sur l'île une formidable force d'intervention pour la conquête de l'île Bonaparte. Le 21 septembre 1809, le lieutenant-colonel Keating vient tester les capacités défensives de l'île. A la tête d'un petit détachement débarqué du *HMS Nereide*, du *HMS Oter* et du *HMS Wasp*, il s'empare de la ville de St-Paul.

Une convention d'armistice sera signée avec le général des Bruslys (qui sera funeste pour ce dernier). En prenant congé de son hôte St-Paulois, le docteur Fouque, Keating lui aurait dit : «*Au plaisir de vous revoir docteur, dans 2 ou 3 mois*».

Keating tiendra parole. Il reviendra à l'île Bonaparte. Le 7 juillet 1810 à 10 heures, l'armée anglaise jeta l'ancre à Ste-Marie. Après une manœuvre de diversion qui fit croire à une attaque de grande envergure à la Rivière-des-Pluies, le débarquement se fit à l'aube du 8 juillet à la Grande-Chaloupe. Le 9 juillet, tout est consommé. St-Denis s'est rendue à 9 heures. St-Paul tombera aux mains des Cipayes le lendemain. Bourbon est anglaise. Conformément à la théorie des dominos, l'Isle de France sera la prochaine victime de Keating, le 3 décembre 1810.

Cet homme de guerre sera également un redoutable administrateur. Nommé gouverneur de Bourbon (le nouveau nom de l'île), son mandat sera marqué par la plus grave révolte d'esclaves de l'île, le 7 novembre 1811 : plus de 40 morts et des dizaines d'habita-

KEATING

tions détruites. Le procès des conjurés eut lieu le 12 février 1812 à l'église de St-Denis. Le verdict sera exemplaire.

L'Angleterre ne tolérera pas de soulèvements d'esclaves dans ses nouvelles colonies. Quand l'Angleterre décidera de rendre Bourbon à la France, c'est Keating, le vainqueur de St-Denis, qui fera la rétrocession.

Le gouverneur Keating poursuivra sa carrière sous d'autres cieux mais incontestablement, Bourbon lui manquera puisqu'il reviendra s'y fixer. De par son influence, l'ancien gouverneur qui s'est installé à St-Benoît comme usinier, amène ses voisins à préférer la culture de canne et à détruire leurs champs de girofle. En 1828, le général Keating défraye la chronique. Il est au centre d'un scandale. Il est accusé d'avoir sabré un jeune bénédictin, son rival, pour les beaux yeux de sa protégée peu avare de ses charmes.

Compte tenu de la personnalité de l'accusé, et de sa nationalité, cette affaire fera beaucoup de bruit. Les plus hautes autorités de l'Etat s'en mêleront. Le 16 juin 1829, après de nombreux reports, l'affaire Keating est portée devant la Chambre d'Instruction. Le général Keating sera acquitté.

Fait chevalier en 1835 (KCB), il meurt à Cheltenham le 12 septembre 1847.

L'EXTRAVAGANT KEATING

J'ai placé Bourbon et toutes les dépendances de l'Isle de France sous le commandement du général Warde, mais il est possible que toutes les précautions que j'ai prises ne seront pas suffisantes pour contenir le colonel Keating. Ses idées et ses conceptions sont réellement si extravagantes et si turbulentes que je ne peux envisager de lui faire un tantinet confiance, et j'appréhende qu'il puisse imaginer qu'il devrait être totalement indépendant à Bourbon. Sur ce sujet, je peux m'étendre mais je ne veux pas perdre votre temps avec les actions absurdes et futiles des autres.

John Abercromby, 14 janvier 1811
(Lettre au Lt-général Hewitt)

Sources

- R. Lucas/M. Serviable, *Les Gouverneurs de la Réunion*, St-Denis, CRI, 1986
- A. Pitot, *Ile de France 1810-1823*, P. Louis, 1899

Illustration : signature de Keating (*Les Gouverneurs de la Réunion*)



**Pierre
KICHENAPANAI DOU**

24 août 1909 - 21 mai 1982

**Syndicaliste, journaliste
Adjoint au maire de St-Pierre**

Pierre Kichenapanaïdou est né le 24 août 1909 à Saint-Louis. Il fait sa scolarité primaire à Saint-Louis, avant d'obtenir une bourse pour «monter» au lycée de Saint-Denis ; mais son père s'y oppose : Il est l'aîné d'une famille de sept enfants, il doit travailler car son père gagnait peu (45 francs par mois et deux gamelles de riz par semaine).

Ainsi dès l'âge de 12 ans, il est à l'usine de 6 heures à 18 heures avec une demi-heure de repos pour le repas. Vite, d'apprenti, il devient manœuvre, il est payé à ce moment-là 1 franc par jour.

Son grand-père et sa grand-mère paternels sont nés à Karikal. Il vit dans une famille dont sa mère est chrétienne et son père est tamoul. Comme tous les Réunionnais d'origine indienne, il pratique les deux religions. Mais au fil des années, coupé de l'Inde, il opte pour le catholicisme.

Dès l'âge de 17 ans, il est un ouvrier confirmé, il touche 500 francs par mois plus une ration de riz. Il apprend son métier de tôlier-chaudronnier avec son père à l'entre-coupe et celui de cuiseur à la coupe. En 1929, il quitte l'île par le *Bernardin de Saint-Pierre* avec un contrat de trois mois pour l'île Mayotte comme employé de la culture, puis cuiseur sur une propriété sucrière.

Il se marie à Daoudzi, à l'église Saint-Michel le 18 octobre 1931, deux enfants sont nés à Mayotte. A son deuxième contrat de trois ans, il est nommé chef d'agriculture.

A son retour à la Réunion, il est embauché comme policier avec 600 francs par mois sans ration. Monsieur Adam de Villiers ayant su qu'un bon ouvrier est devenu policier lui demanda de venir travailler à l'usine de Grand-bois comme ouvrier qualifié pour 600 francs, nourri, logé, une charrette de bois et tout le nécessaire plus ses heures supplémentaires. Il accepta.

En 1937, Virapin et Volbert Chamtili arrivent à Grand-Bois, ils venaient de l'Est, ils créent un syndicat. Pierre Kichenapanaïdou n'en fait pas partie. Il était bien payé par l'usine, et content de son sort. Constamment sollicité par les travailleurs, il finit par servir d'intermédiaire entre le directeur et eux. Il finit par céder aux sollicitations de ses camarades, et il est élu secrétaire général du syndicat. Le directeur de l'usine avait en face de lui, un homme déterminé. Il réussit à faire céder le patronat sur un ensemble de revendications. Il devint rapidement très populaire. A la fin de ces discours, il était chaleureusement applaudi avec des cris «*Dou-dou partout*».

KICHENAPANAIDOU Pierre

Du syndicalisme à la politique il n'y eut qu'un pas. Une élection complémentaire a lieu à Saint-Pierre suite à une série de décès. Il est sollicité par ses camarades pour constituer une liste. Avec quelques réticences, il finit par accepter. Face à lui se trouvait le Docteur Souleur; sa liste est élue triomphalement. Maître Augustin Mondon devient maire, Pierre Kichenapanaidou le plus jeune conseiller est élu quatrième adjoint. En 1938, il devient 1^{er} adjoint au maire de St-Pierre. Avec Augustin Mondon, il est gérant de l'hebdo *Le Rempart* signant ses articles «*le chaudronnier*»

Il sera condamné à 15 000 francs d'amende et de dommages et intérêts pour difamation à l'encontre de M. Adam de Villiers. Il est licencié de l'usine. Le silence du syndicat fut éloquent.

Après la guerre, il recommence sa vie. Il est embauché par Cazmal Benjamin aux «*Ponts et Chaussées*». Sa vie professionnelle devient itinérante, de ville en ville, en construisant des ponts. En 1957, il subit un licenciement économique. C'est Rieul Dupuis PDG de l'usine sucrière de la Rivière du Mât qui l'embauche jusqu'à sa retraite. Il arrondissait ses fins de mois difficiles comme écrivain public ou comme guide pour faire découvrir la Réunion. Sa devise du *Rempart* «*un peu plus de bonheur sur un peu moins de misère*» le suivra pendant toute sa vie.

Il meurt le 21 mai 1982. Il repose au cimetière de l'Est à Saint-Denis auprès de son épouse.

RACCOURCIS

Mon camarade des Grands Bois ancien combattant, traverse de durs moments. Il a acheté, des deniers empruntés à l'Etat un lopin de terre dont il se croyait propriétaire. Mais l'Etat, en bon capitaliste a tout prévu pour l'évincer le cas échéant : remboursement du capital et des intérêts, échéances, etc. L'Etat a prêté son argent à celui qui lui a donné gratuitement les belles années de son existence, son sang, ses fatigues, sa santé. L'heure de l'échéance est venue et mon ami, plus misérable que jamais, s'est laissé saisir comme un vulgaire capitaliste. Ce qu'il considérait comme son bien s'est vendu aux enchères. Hier ses petits enfants avaient un toit de chaume, demain ils logeront à la belle étoile comme leur papa dans la tranchée. Pauvre père, pauvres enfants. L'argent à provenir de la vente, servira à payer les gens de justice. L'Etat donnera ainsi à des hommes qui vivent dans le luxe ce qu'il aura ôté à l'ancien combattant voué au désespoir.

Le Chaudronnier, Extrait du journal *Le Rempart*
8 janvier 1938

Source
Archives familiales

Illustration : P. Kichenapanaidou (Archives familiales)

MS



Bertrand François
MAHE de
LABOURDONNAIS

11 février 1699 - 10 novembre 1753

Gouverneur

Fils de Jacques, seigneur de Labourdonnais et de Ludivine Tranchant, Bertrand-François Mahé de Labourdonnais naît le 11 février 1699 à St-Malo. A 10 ans, il embarque comme mousse sur un navire vers les mers du Sud. En 1713, il repart à nouveau comme enseigne sur un vaisseau en route pour les Indes et les Philippines. A bord un jésuite lui apprend les mathématiques. En 1719, il se met au service de la Compagnie des Indes comme lieutenant. En 1723, pendant une traversée il compose un traité sur la mâture des vaisseaux et réussit un exploit sportif fabuleux : rallier l'Isle de France à Bourbon dans une chaloupe afin de sauver le vaisseau *Le Bourbon*. Et il ne cesse d'apprendre ! En 1724, au cours d'un voyage aux Indes comme second capitaine, M. Didier, ingénieur du roi lui enseigne la fortification et la tactique.

Commerçant, armateur pour son propre compte ou au service du roi du Portugal, Mahé de Labourdonnais avait, à 35 ans, une solide réputation et une belle fortune. Il rentre à St-Malo pour se marier le 24 novembre 1733 avec Marie-Anne-Josèphe de la Franquerie âgée de 11 ans. L'année suivante lors d'un entretien avec M. Orry, contrôleur général des Finances et M. de Fulvy, commissaire du roi auprès de la Compagnie des Indes, il se laisse convaincre de servir la Compagnie des Indes comme gouverneur général des Iles de France et de Bourbon.

Aux îles, infatigable, il trace des routes et des plans de bataille, construit des ouvrages portuaires et militaires, encourage la diversification vivrière, se lance dans la transformation industrielle des produits agricoles et forme les hommes au métier des armes. Il crée *ex-nihilo*, le dispositif militaire français le plus puissant que la zone ait connu.

Le 16 février 1738, meurt son fils aîné, François-Gilles âgé de 22 mois, et le 9 mai meurt son épouse en donnant naissance à un troisième fils, François. Accablé, il rentre en France en 1740. Il épouse le 27 novembre 1740 Elisabeth Combault d'Auteuil, après une liaison avec Catherine Verquin qui lui donne un fils, Jean-Jacques, le 14 juillet 1741. Il a également une fille, Marie-Madeleine, d'une liaison avec une esclave, Julie, en 1739.

Pour oublier son deuil, il revient dans l'océan Indien comme chef de guerre et conjure la douleur par le panache. Il écrase la flotte anglaise de Peyton et prend Madras en 1746. Il refuse de brûler la ville comme le lui demande Dupleix et obtient 9 millions de

LABOURDONNAIS de MAHE

livres de rançon. Mais il paiera cher cette «insubordination». Il est accusé d'intelligence avec l'ennemi et de corruption.

Le 6 avril 1747 quand il quitte l'Isle de France après 12 ans d'administration des îles, il n'a aucune illusion sur son sort. Capturé par les Anglais le 2 janvier 1748 puis libéré le mois suivant, il regagne Paris. Il est emprisonné à la Bastille du 3 mars 1748 au 2 février 1751. Il meurt ruiné et aigri le 10 novembre 1753.

Son souvenir reste impérissable dans toutes les anciennes terres françaises indianocéaniques. L'île principale des Seychelles porte son nom, sa statue est ancrée à terre face au Port Louis et au Barachois de St-Denis, et un village (Mahébourg) perpétue sa mémoire dans l'ancienne Isle de France.

SE DEFENDRE CONTRE DES BOURBONNAIS

Un homme flétri par différents jugements, vient de répandre dans le public un libelle diffamatoire contre moi. Il m'est avantageux qu'il ait articulé des faits, dont la fausseté que je vais démontrer, me met en état de prouver la droiture de ma conduite. Jusques-ici mes ennemis n'avaient osé débiter, que de vive voix, ou par lettres anonymes, des accusations, ou plutôt des injures vagues. Quel moyen de répondre à cette espèce d'accusateurs ? Il en paraît un enfin qui ose enfreindre les lois, en faisant, sans aucun droit, imprimer un écrit, qui rassemble toutes les impostures que l'envie a pu inventer [...]

Sans craindre ces haines injustes, je résolus de tout faire pour le mieux, en employant d'abord les voies les plus douces ; mais en me servant aussi de toute l'autorité qui m'était confiée, s'il était nécessaire. C'est par cette conduite que je suis parvenu à changer la face des îles, et à mériter, sur le compte qu'en ont bien voulu rendre à V.E. les ministres, desquels j'ai exécuté les ordres, les marques d'honneur et de distinction qu'elle a bien voulu m'accorder, et dont j'ai tâché de me rendre digne, par la continuation d'un zèle à toute épreuve, pour faire de l'Isle de France ce qu'elle n'avait jamais été. [...]

Mahé de Labourdonnais au cardinal de Fleury, le 15 janvier 1741.

Source

- M. de Labourdonnais, *Mémoires Historiques*, Paris, 1892
- *Labourdonnais et l'Affaire Madras*, Clepsydre n°12, St-Denis, URAD/ARSTC, 1991

Illustration : Mahé de Labourdonnais (Archives Départementales de la Réunion)